



MAIRIE DE VILLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Ville se réunira en séance ordinaire

à la MAIRIE DE VILLE

le VENDREDI 23 JUIN 2023

à 19 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- *Modification de la délibération constitutive d'une régie de recette + annexes*
- Avancement de grade – Suppression d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe et création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe au sein de la commune de Ville
- Modification de la délibération N°201656 de mise en place du RIFSEEP
- Demande d'avis du Comité Social Territorial sur les conventions de participation des employeurs à la protection sociale complémentaire des agents
- Nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 22 mars 2023
- Avenant N°3 SUEZ
- Mise à jour des voies et adresses des biens immobiliers
- Nomination du référent déontologue des élus locaux
- Dérogation périscolaire des mercredis – accord avec la mairie de Longueil-Annel – définition des tarifs à facturer aux familles
- Emprise d'alignement – Achat de la parcelle B 594, rue de Dives le Franc, à Madame DELBECQ Mireille
- Reprise de Bail – Parcelles N° A89 / A244 / ZB23 / A92
- Acceptation de recette – Groupama
- Acceptation de recette – Groupama
- Brocante
- Questions diverses

Fait à Ville, le 26 mai 2023
Le Maire, Philippe BARBILLON

